

Image not found or type unknown



Plainte n'aboutissant pas.

Par **Visiteur**, le **18/12/2007** à **19:17**

Madame, Monsieur,rnrnJ'ai déposé plainte durant l'année 2006 à l'encontre d'un organisme financier du chef d'utilisation d'un m-banxaf sytème de paiement carte de banque FORTIS.rnrnPar la suite de ... et de j'ai été interné dans un Hopital psychiatrique, mis sous tutelle, traité d'incapable, lorsque je me rend au commissariat de police j'ai droit à des humiliation, personne ne semble me prend au sérieux, cependant la Législation en vigueur me donne 5 ans pour traiter mes affaires, j'ai peur d'être confronté voici 2011 a des retards judiciaire pouvant m'entraîner contentieux. Que faire.